



## Intégrer l'agriculture urbaine dans un projet immobilier : quels enjeux en Suisse et à l'international ?

Bien établie à travers le monde, l'agriculture urbaine est devenue incontournable dans le développement des villes. Si le Canada fait office de pionnier en la matière, la Suisse a vu fleurir dernièrement des initiatives aussi bien prometteuses que variées. Ce cours vous propose de découvrir des pratiques d'agriculture urbaine intégrées dans du bâti, en Suisse et au Canada, et d'aborder les freins et les leviers inhérents à ce type de projet.

**Date :** Mardi 8 février 2022

**Lieu de RDV :** Cour intérieure du Quartier Oassis, Chemin des Lentillères 7B, 1023 Crissier  
(Les règles COVID s'appliqueront pour ce cours. Si la situation sanitaire l'exige, le cours sera transformé en cours en ligne, via Zoom)

**Remarques** Pour la visite des potagers sur le toit, **veuillez-vous habiller chaudement.**

**Responsables :** Claire Asfeld, AGRIDEA ([claire.asfeld@agridea.ch](mailto:claire.asfeld@agridea.ch))  
Florian Rudaz, AGRIDEA ([florian.rudaz@agridea.ch](mailto:florian.rudaz@agridea.ch))

**En partenariat :** Légumes perchés, Thomas Verduyn ([thomas.verduyn@legumesperches.ch](mailto:thomas.verduyn@legumesperches.ch)) et Constantin Nifachev ([constantin.nifachev@legumesperches.ch](mailto:constantin.nifachev@legumesperches.ch))  
Delphine Piccot, Prométerra ([d.piccot@prometerre.ch](mailto:d.piccot@prometerre.ch))

**Nr. du cours :** 22.341

**Objectifs :**

- Découvrir des exemples pratiques d'intégration d'agriculture urbaine au sein de projets immobiliers, en Suisse comme à l'international.
- Identifier les freins et les leviers à l'implantation de ces initiatives agricoles au sein de projets immobiliers.
- Echange d'expériences.

**Publics :**

- Conseiller-ère-s agricoles.
- Porteur-euse-s de projet en agriculture urbaine.
- Acteurs communaux et de l'aménagement du territoire.
- Architectes, paysagistes et urbanistes.
- Universités et centres de recherche.
- Publics internationaux dans le domaine de l'agriculture urbaine.
- Consultant-e-s et autres parties intéressées.

## Mardi 8 février 2022

<b>13h15</b>	<b>Accueil (cour intérieure du Quartier Oasis)</b> <i>Claire Asfeld et Florian Rudaz, AGRIDEA</i>
<b>13h30</b>	<b>Enjeux de l'intégration de l'agriculture urbaine dans un projet immobilier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Visite des potagers sur le toit</li><li>• Contexte et enjeux</li><li>• Les freins et les leviers inhérents à un tel projet</li></ul> <i>Thomas Verduyn et Constantin Nifachev, Les Légumes Perchés</i>
<b>15h00</b>	<b>L'agriculture urbaine en Suisse</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Panorama et typologie des projets</li><li>• Défis de l'agriculture urbaine en Suisse</li><li>• Echange avec les participants</li></ul> <i>Delphine Piccot, Prométerre</i>
<b>15h30</b>	<b>Développement de fermes urbaines à l'internationale, un exemple canadien</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contexte de l'agriculture urbaine au Canada.</li><li>• Données économiques de projets urbains.</li><li>• Echange avec les participants.</li></ul> <i>Eric Duchemin, Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) et Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU)</i>
<b>16h30</b>	<b>Clôture</b>
<b>16h45</b>	Fin du cours

## Informations pratiques

### Tarif du cours

- CHF 80.-
- Tarif étudiant, porteurs de projet : sur demande

**La facture** finale vous sera envoyée après le cours.

### Inscription

[lien cours shop](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur [www.agridea.ch/termes-et-conditions](http://www.agridea.ch/termes-et-conditions)

### Informations

+41 (0)21 619 44 06  
[cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à 3 jours avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 40.- sera perçue pour les frais administratifs. Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.